



## Facturation abusive par opérateur téléphonique

Par **sebastiendu44**, le **11/12/2009** à **21:22**

Bonjour,  
Je dispose d'une ligne de mobile par carte dépendant de l'opérateur Orange. Je souscrit chaque mois à une option wap et malgré que celle-ci soit active, je me suis aperçu d'une forte baisse de mon crédit, mes connexions étaient en fait facturées en plus de mon abonnement wap. J'ai donc appelé mon service client qui ne m'a pas fourni d'explication et qui m'a accordé un geste commercial de 5 euros alors que mes pertes étaient 8 fois supérieures.  
Malgré cela je continue à être facturé lors de mes connexions, je songe à transmettre un courrier à l'opérateur et proposer un accord à l'amiable en demandant une indemnité de 1000 euros pour ce préjudice subi, si cela n'abouti pas, j'envisagerai un recours en justice. Qu'en pensez-vous?